



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/591
S/20878
2 octobre 1989

ORIGINAL : FRANCAIS

UN LIBRARY
NOV 7 1 1990

UNISA

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31, 41, 72 et 141 de
l'ordre du jour
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALES
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE
ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 29 septembre 1989, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, en annexe, le message daté du 22 septembre 1989 que S. E. M. Hun Sen, Président du Conseil des ministres de l'Etat du Cambodge, vous a adressé, sur le retrait total des troupes de volontaires vietnamiens du Cambodge.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 41, 72 et 141 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saly KHAMSY

ANNEXE

Message daté du 22 septembre 1989 adressé, au Secrétaire général
par M. Hum Sen

A l'occasion de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale de l'ONU, je me permets d'adresser à Votre Excellence, au nom du Gouvernement et du peuple du Cambodge et en mon nom personnel nos chaleureuses et sincères salutations. Permettez-moi aussi de vous exprimer notre haute appréciation pour l'intérêt que vous portez au problème du Cambodge par le fait de votre présence à la Conférence de Paris sur le Cambodge et le récent envoi d'une mission d'enquête au Cambodge pour le compte de la Conférence. Votre Excellence est certainement au courant des réalités sur le terrain de mon pays ainsi que des efforts déployés par mon gouvernement et de sa bonne volonté dans la recherche d'un règlement équitable et juste au problème du Cambodge.

Dans cet esprit, je voudrais vous informer qu'en exécution de la déclaration du 5 avril 1989 faite par le Gouvernement de l'Etat du Cambodge, du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et celui de la République démocratique populaire lao relative au retrait total des troupes de volontaires vietnamiens du Cambodge en ce mois de septembre 1989, des officiers et soldats vietnamiens au nombre de 24 000 accompagnés de leurs armements et matériels lourds ont été déjà rapatriés au Viet Nam entre mai et juillet 1989. Le retrait final des troupes de volontaires vietnamiens qui est en train de se dérouler du 21 au 26 septembre 1989 comprend les commandements des fronts Nos 479, 579, 779, 979, les divisions d'infanterie Nos 302 et 330, les unités de la 5e région de la marine, le quartier général du régiment 901 de l'armée de l'air, ainsi que d'autres régiments et bataillons et unités mixtes. Leur nombre total s'élève à 26 000 hommes accompagnés de leurs tanks, autoblindés, artillerie, et que toutes ces unités emprunteront la voie terrestre, fluviale et aérienne en passant par les points de sortie suivants : Phum Nhe, province Rattanakiri; Khum krek, province de Kompongcham; Khum Kaamsamnor, province de Preyvèng; district de Kandal; Phnom Penh; province de Takèo; Khum Boeng Seia, province de Kampot; Kampongsom, par voie maritime et aéroport de Pochentong.
